AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025-2026

(articles 278 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique)*

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup examinera et adoptera le budget 2025-2026 du centre de services scolaire à l'occasion de sa séance ordinaire qui aura lieu le 26 août 2025, à 19 h 30, à la salle Kamouraska du Centre de services de Rivière-du-Loup, situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, ou à son ajournement.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 9 juillet 2025.

Geneviève Soucy,
Secrétaire générale

Québec